

CGTLHL

Aux personnels de l'ensemble des collectivités de Lille, Lomme et Hellemmes
TITULAIRES et CONTRACTUELS

LE 8 DÉCEMBRE 2022, en votant pour nos listes vous avez permis à la CGT d'obtenir deux sièges supplémentaires dans les instances, en C.A.P catégorie A et dans la Formation spécialisée (qui concerne les conditions de travail). Cela constitue un appui supplémentaire pour porter vos revendications et défendre nos droits. Merci aux votant·es, à nos syndiqué·es et militants·es.



Infos - Actualité

Ces derniers temps vous avez peut-être pu constater que beaucoup de collègues n'ont pas perçu leur salaire dans les temps (paie de janvier).

Nous avons rappelé avec force à l'administration que cette situation n'est pas acceptable. Reconnaître le travail et le métier passe fondamentalement par la rémunération. Ce sont les plus précaires qui subissent en premier lieu ce fait indigne, comme par exemple les non-titulaires du pôle ASE qui reçoivent leur paie en différé d'au moins un mois. Notre intervention a déclenché un courrier aux agent·es et un accompagnement du service RH et des services sociaux.

Droit de grève.

Notre employeur tente d'imposer des restrictions au droit de grève, bien au-delà de ce que prévoit la Loi. En particulier en voulant obliger de démarrer la grève à la prise de poste. Cela n'est pourtant possible que pour certains métiers et au seul motif de la sécurité des usagers (dans les EHPAD ou le périscolaire par exemple). La CGT se fait fort de faire respecter pleinement ce droit constitutionnel. Nous interpelons l'administration afin d'obtenir une nouvelle note de service réhabilitant notre droit fondamental à l'exercice de la grève.

Choisir la CGT

C'est se donner davantage de force pour revendiquer et gagner de nouveaux droits :

Extension des critères d'attribution des points de pénibilité.

Renforcement des droits et respect des droits syndicaux pour les membres actifs et militants.es représentant.es du personnel.

Allocation du Complément de Traitement Indiciaire (C.T.I) pour les oublié·es de la Loi SEGUR / Volet N°3 Avril 2022 : personnels des crèches, auxiliaires de puériculture, agents polyvalents, personnels des écoles, ATSEM, animateur·trices périscolaires et extrascolaires, agent·es sociaux.... A l'instar de plusieurs collectivités qui ont déjà étendu le Bénéfice du C.T.I.

Nomination au grade d'agent·e de maîtrise pour les ATSEM faisant fonction de maître d'apprentissage (aucune nomination lors de la dernière C.A.P).

Augmentation des ratios d'avancement pour permettre à chacun.e d'obtenir a minima une carrière complète dans sa catégorie.

Prise en charge des frais de transport « Domicile – Travail » de droit des agent·es non titulaires telle que le prévoit la Loi N° 2008-1330 du 17 décembre 2008.

Mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes notamment en matière d'avancement.

Une compensation en R.T.T à minima pour les jours d'ancienneté perdus lors du passage aux 1607 h.

Adhérer à la CGT, c'est lutter ensemble pour des valeurs de solidarité, de fraternité et d'égalité



Notre conception du syndicalisme consiste à privilégier l'auto-organisation des agent-es et la lutte collective pour défendre leurs droits. Aussi nous mettons les moyens du syndicat à leur disposition. Vos représentant-es syndicaux sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches et s'efforce de relayer vos revendications dans les instances et auprès de l'administration.

Nous nous efforçons également de faire le lien entre revendications nationales et locales.



Isabelle Mulquin
secrétaire générale du
syndicat, élue CST,
FSSSCT et CAP B



Nicolas Valynseele
élu CST et FSSSCT



Kader Rakem
élu CAP C et FSSSCT



Dominique Vandevelde
élu CAP C et référent
Lomme



Olivier Marichez,
élu CST et CAP A



Aurore Derouet
éluée CST



Faouzi Sellani
élu CAP B



Guillaume Dauster
élu CCP et référent
Lomme

La CGT c'est aussi un collectif des cadres (Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise) réuni régulièrement pour travailler sur des questions spécifiques :
cgtlillecadres@yahoo.fr



Julie Dewaele
éluée CCP



Frédérique Vanderberghe
éluée CAP A



Eric Walraeve
référent Hellemmes

CGT
LHL

Syndicat CGT des personnels actifs et retraités de la Ville de Lille – Hellemmes – Lomme
Hôtel de ville de Lille – 3ème pavillon – entresol Tél. : 03 20 49 51 45 / 06 27 52 39 97
WWW.CGT-VILLEDELILLE.COM